

## **AVIS du CHSCTM**

Le CHSCTM alerte le ministre sur la situation des agents de l'État en abattoir concernant les TMS et tout particulièrement les tendinopathie de la coiffe des rotateurs.

Le CHSCTM demande que le geste professionnel des agents de l'État chargés de l'inspection des abattoirs de boucherie de France soit expertisé par un ergonome. Cette démarche nous semble pertinente pour réduire les TMS telles que : tendinopathie de la coiffe des rotateurs, lésions du canal carpien hygroma du genou et toutes lésions de la sphère des TMS. Nous considérons qu'il existe un risque grave de handicap pour ces agents.

Cette démarche ne pourra être efficace sans une sensibilisation et la formation des cadres de proximité, des directeurs des DDPP et des DDCSPP.